

BAROMETREDESINDEPENDANTS.BRUSSELS

VAGUE 9 **AVRIL - 2023**



BAROMÈTRE DES INDÉPENDANTS ET DES PME BRUXELLOIS

Ce rapport présente les principaux résultats de la neuvième édition du Baromètre semestriel des indépendants et PME bruxellois. Cette enquête a été réalisée par Brupartners - Entrepreneurs indépendants entre le 1er et le 31 mars 2023.

Un échantillon de 432 professionnels, dirigeants de PME ou indépendants, dont le siège social et/ou le siège d'exploitation est situé sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale, a été interrogé via une enquête en ligne.

ENQUÊTE MENÉE PAR
ABM-URBAN MINDS

À LA DEMANDE DE
BRUPARTNERS - ENTREPRENEURS
INDÉPENDANTS

AVEC LE SOUTIEN DE
HUB.BRUSSELS

La majeure partie de cette enquête concerne les perspectives et les prévisions des entrepreneurs. Dans cette édition, une série de questions d'actualité ont également été posées sur les nouvelles règles de gestion des déchets dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La répartition démographique de cette enquête se compose de 74% de répondants masculins. Environ 25 % sont de sexe féminin et 1 % s'identifie autrement.

La tranche d'âge varie, mais le plus grand groupe de répondants se situe dans la catégorie des 50 à 59 ans (graphique 1).

Près de la moitié des répondants ont un diplôme d'enseignement supérieur / universitaire (figure 1).

Les fonctions les plus occupées par nos répondants sont administrateur/-trice délégué(e) ou gérant(e) (39 %), chef(fe) d'entreprise (26 %) ou indépendant(e) (27 %).

Le secteur des services (44,2 %) est le secteur le plus représenté, suivi par le commerce, l'hôtellerie et les services axés sur les consommateurs (25,2 %), la catégorie "autres" (18,3 %) et l'industrie (12,3 %).

Les entreprises avec 1 à 4 ETP (équivalent temps plein) (39 %) et les entrepreneurs travaillant seuls (24 %) représentent 63 % des répondants. Environ 15 % travaillent avec d'autres ayant un statut indépendant (par exemple, des travailleurs indépendants).

70 % des répondants travaillent dans une entreprise qui existe depuis plus de 10 ans. Ce sont donc plutôt des entreprises établies qui ont rempli le questionnaire. Environ 13 % sont des entreprises qui existent depuis 6 à 10 ans, 12 % depuis 2 à 5 ans. Une petite minorité concernant des entreprises qui existent depuis moins de 2 ans (5 %).

Siège social (top 3)

1. Ville de Bruxelles*	23,2%
2. Ixelles	10%
3. Uccle	9,7%

Siège(s) d'exploitation (top 3)

1. Ville de Bruxelles*	21,3%
2. Ixelles	10,2%
3. Uccle	9,0%

Bruxelles, Laeken, Neder-Over-Heembeek, Haren



Graphique 1 : Tranche d'âge des répondants (n=432)

LES PERSPECTIVES DES ENTREPRENEURS BRUXELLOIS

Comment les entrepreneurs bruxellois voient-ils l'avenir?
 Quel est l'impact du climat économique actuel sur des éléments tels que la qualité de vie, le carnet de commandes, le chiffre d'affaires, ...

ANALYSE DE TOUS LES SECTEURS

Environ 58% des entrepreneurs déclarent que leur qualité de vie a diminué au cours des six derniers mois. Cela représente une augmentation de 3% par rapport à la vague 8 (mars 2022) et une augmentation de 20% par rapport à la vague 7 (sept. 2021).

Plus de la moitié des entrepreneurs déclarent une diminution de la rentabilité de leurs activités (52%). Ce pourcentage a toutefois baissé de -9% par rapport à la vague précédente. La rentabilité reste un point sensible pour de nombreux entrepreneurs mais une tendance positive est perceptible par rapport à la vague précédente.

53% des répondants indiquent que l'activité/conjoncture dans leur secteur est en spirale descendante. Ce chiffre est plus ou moins en ligne avec celui de la vague 8 (mars 2022; 56%).

Il est intéressant de noter que des éléments liés au personnel tels que l'emploi, la motivation et la qualité sont largement considérés comme stables et ce même en comparaison avec le Baromètre précédent. Cette constatation vaut également pour les délais de paiement des clients, 62% des répondants considèrent cela comme stable. Environ 34% indiquent que le délai de paiement de leurs clients s'est détérioré au cours des 6 derniers mois. Ce chiffre est conforme aux pourcentages des éditions précédentes du Baromètre.

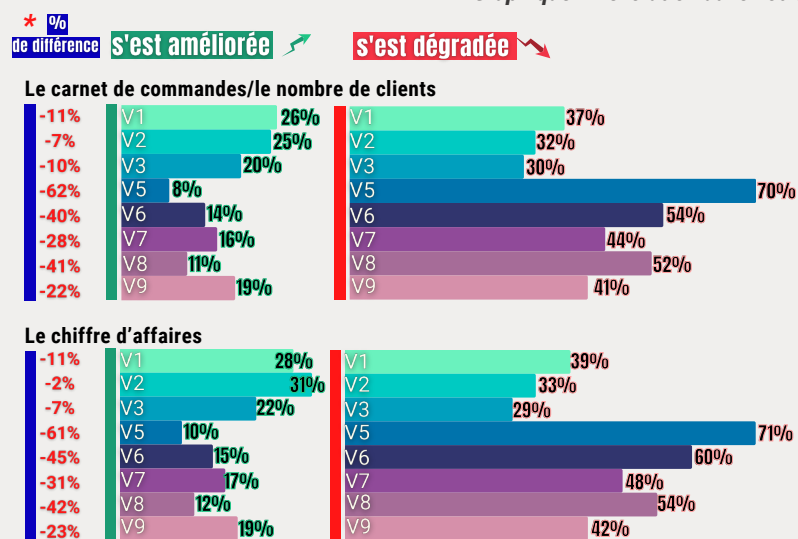
En regardant les pourcentages de différence, nous constatons qu'ils sont les plus élevés pour les éléments suivants: la qualité de vie (-52 %), l'activité/conjoncture dans le secteur (-44 %), les ressources financières disponibles pour les investissements (-42 %) et la rentabilité des activités. La plupart de nos répondants considèrent ces éléments comme négatifs.

Cependant, à l'exception des éléments relatifs à la qualité de vie et à la qualité du personnel, nous constatons une amélioration du pourcentage de différence par rapport au précédent Baromètre.

La plus grande amélioration dans les pourcentages de différence par rapport à l'enquête précédente est observée dans les éléments liés au chiffre d'affaires (V9, +19 %) et au carnet de commandes/nombre de clients (V9, +19 %). On constate une augmentation du carnet de commandes/nombre de clients et du chiffre d'affaires de respectivement 8% et 7% par rapport au précédent baromètre (V8, mars 2022) (voir graphique 2).



Graphique 2 : évolution dans votre entreprise (n=395)



* Lorsque nous faisons référence à la différence de pourcentage dans les résultats, il s'agit toujours de la différence en points de pourcentage.

LES PERSPECTIVES DES ENTREPRENEURS BRUXELLOIS

INDUSTRIE

Dans le secteur industriel, nous constatons le plus grand pourcentage de différence négative concernant la qualité de vie (-61 %). Cela représente une baisse de 16 % par rapport à la 8e édition. Nous constatons également une forte baisse de la qualité du personnel (-19 % par rapport à V8) et l'emploi (le nombre de personnes employées) (-18 % par rapport à V8, mars 2022).

La plus forte amélioration de ce secteur se trouve dans le chiffre d'affaires. Nous constatons ici une évolution positive du pourcentage de différence de 20 % par rapport à V8.

COMMERCE, HORECA ET SERVICES AXÉS SUR LES CONSOMMATEURS

Chez les entrepreneurs actifs dans le commerce, l'horeca et les services axés autour des consommateurs, nous constatons le plus grand pourcentage de différence en termes de qualité de vie (-60%). Environ 64% des répondants indiquent que leur qualité de vie s'est détériorée au cours des 6 derniers mois.

L'activité/conjoncture au sein du secteur est également perçue négativement par 64% des répondants.

En comparaison avec la vague précédente (V8, mars 2022), nous constatons une tendance positive pour tous les facteurs dans ce secteur, à l'exception de la qualité de vie.

SERVICES

Dans le secteur des services, nous enregistrons les plus grands pourcentage de différence au niveau de la qualité de vie (-45%) et des ressources financières disponibles pour les investissements (-38%).

Nous notons une évolution positive du pourcentage de différence pour tous les facteurs relatif au Baromètre précédent (V8, mars 2022). Les pourcentages de différence dans cette vague (V9) sont nettement plus faibles que lors de V8. Cela indique une tendance positive dans le secteur des services (bien que les pourcentages de différence restent négatifs).

L'évolution la plus positive se situe au niveau des liquidités, avec une augmentation du pourcentage de différence de +24% par rapport à V8.

Les pourcentages de différence dans le secteur des services et dans le commerce, horeca et services axés autour des consommateurs connaissent une évolution positive par rapport à la Vague 8. Pour le secteur industriel et les autres secteurs, cette tendance est principalement négative.

AUTRES SECTEURS

Dans les autres secteurs, nous constatons les plus grandes différences en termes de qualité de vie. Plus de la moitié des répondants (57%) de ce secteur indiquent que leur qualité de vie s'est détériorée au cours des six derniers mois.

Les ressources financières disponibles pour les investissements (52%) et la rentabilité des activités (51%) ont également diminué pour plus de la moitié des répondants de ce secteur.

La qualité de vie et la qualité du personnel ont le plus fortement diminué par rapport à la huitième édition de l'enquête. Le pourcentage de différence pour la qualité de vie est de 50% (V9) (par rapport à -29%; V8, mars 2022). Pour la qualité du personnel, le pourcentage de différence est actuellement de -19% (par rapport à -1%; V8). Nous notons une évolution négative pour ces deux éléments, avec des différences de pourcentage en baisse respectivement de -21% et -18%.

Figure 1: Au cours des 6 derniers mois, estimez-vous qu'aux niveaux suivants, a situation de votre entreprise ou votre situation personnelle s'est améliorée / restée stable / dégradée?
Comparaison des taux de différence par secteur

	Industrie		commerce/horeca		services		autres	
	V9	V8	V9	V8	V9	V8	V9	V8
L'emploi (le nombre de personnes employées)	-29 %	-11 %	-19 %	-27 %	-17 %	-20 %	-17 %	-12 %
L'implication de votre personnel envers l'entreprise	-39 %	-35 %	-12 %	-30 %	-12 %	-22 %	-14 %	-14 %
La qualité de votre personnel	-35 %	-16 %	-7 %	-20 %	-11 %	-14 %	-19 %	-1 %
Le chiffre d'affaires	-12 %	-32 %	-27 %	-53 %	-18 %	-38 %	-35 %	-30 %
La trésorerie (le "disponible")	-39 %	-34 %	-46 %	-60 %	-28 %	-52 %	-39 %	-38 %
Les moyens financiers disponibles aux investissements	-51 %	-45 %	-45 %	-59 %	-38 %	-49 %	-44 %	-32 %
La rentabilité de vos activités	-43 %	-48 %	-50 %	-65 %	-36 %	-55 %	-44 %	-30 %
La santé de votre entreprise	-31 %	-21 %	-32 %	-38 %	-15 %	-32 %	-25 %	-17 %
L'activité/la conjoncture dans votre secteur d'activité	-57 %	-48 %	-57 %	-60 %	-37 %	-39 %	-36 %	-32 %
Les délais de paiement de vos clients	-37 %	-41 %	-18 %	-28 %	-36 %	-43 %	-32 %	-22 %
Le carnet de commandes/le nombre de clients	-22 %	-24 %	-34 %	-58 %	-11 %	-31 %	-30 %	-38 %
Le plaisir que vous avez exerçant votre activité professionnelle	-41 %	-34 %	-44 %	-45 %	-27 %	-45 %	-30 %	-25 %
Votre qualité de vie	-61 %	-45 %	-60 %	-57 %	-45 %	-57 %	-50 %	-29 %
Les délais de livraison	-40 %	-----	-41 %	-----	-30 %	-----	-14 %	-----

LES PERSPECTIVES DES ENTREPRENEURS BRUXELLOIS

FACTEURS INFLUENTS AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS

Les principaux facteurs ayant une forte influence négative sur nos répondants sont les dépenses énergétiques (81%), les coûts salariaux (69%) et les aménagements urbains (62%). Ce dernier concerne notamment les travaux, les zones piétonnes, les espaces partagés, la mobilité, etc.

Il y avait également quelques réponses ouvertes. Sur les 59 réponses ouvertes, 41% ont indiqué que le plan de mobilité régionale à Bruxelles (GoodMove) avait eu un impact négatif important sur les entreprises bruxelloises.

Dans le secteur industriel, ce sont surtout les dépenses énergétiques, les aménagements urbains et les coûts salariaux qui ont eu un impact négatif. Nous pouvons également constater une forte tendance négative concernant l'accès au crédit.

Dans les trois autres secteurs, les coûts énergétiques et les coûts salariaux sont les principaux facteurs ayant une influence négative. Le pourcentage de différence pour les coûts salariaux s'est détérioré par rapport à la V8 (mars, 2022). Cela indique que, pour presque tous les secteurs, les coûts salariaux ont eu une influence négative sur l'exercice de l'activité. Ce n'est pas surprenant étant donné l'indexation de nombreux salaires au début d'année 2023.

Le pourcentage de différence pour les coûts salariaux s'est détérioré par rapport à la vague 8. Cela indique que pour presque tous les secteurs, les coûts salariaux ont eu un impact négatif sur leur l'activité.

La forte indexation de nombreux salaires au début de 2023 joue ici un rôle important.

Figure 2: Facteurs influents au cours des 6 derniers mois (tous les secteurs; n=383)

	⊕ Influence positive	Pas d'influence	⊖ Influence négative	% de différence (pos-neg)	% de différence (68)
La disponibilité de main d'œuvre qualifiée	5 %	52 %	43 %	-38 %	-35 %
Les coûts salariaux	2 %	29 %	69 %	-67 %	-57 %
La politique environnementale	7 %	45 %	48 %	-41 %	-45 %
L'insécurité (vols, vandalisme,...)	3 %	54 %	43 %	-40 %	-40 %
L'efficacité de votre représentation professionnelle	15 %	71 %	14 %	1 %	-5 %
Les aides/subsides publics – aides à l'emploi	11 %	71 %	18 %	-7 %	-9 %
Les aides/subsides publics – aides à la consultation/formation	9 %	73 %	18 %	-9 %	-11 %
Les aides/subsides publics – aides à l'investissement	9 %	71 %	20 %	-11 %	-12 %
Les dépenses énergétiques	2 %	17 %	81 %	-79 %	-77 %
L'accès au crédit	7 %	59 %	34 %	-27 %	-28 %
L'accessibilité facile de vos bureaux	12 %	44 %	44 %	-32 %	-33 %
L'accessibilité facile de vos clients	10 %	45 %	45 %	-35 %	-39 %
Les aménagements urbains (travaux, piétonniers, espaces partagés,...)	8 %	30 %	62 %	-54 %	-46 %



LES PRINCIPALES PRIORITÉS DES ENTREPRISES POUR LES 6 PROCHAINS MOIS

Quelles sont les priorités des entrepreneurs bruxellois pour les six prochains mois? Environ 43% veut se concentrer sur le marketing de leur entreprise. Maintenir leur entreprise de la même manière (39 % ;business as usual) se trouve à la deuxième place. Se former personnellement (37%) arrive en troisième place. Ce top 3 est similaire à celui de la vague 7 (sept. 2021) et 8 (mars 2022) (figure 2).

En comparaison à la vague 8, nous constatons que l'importance de la formation personnelle a augmenté (+8%). Le recrutement de personnel (+5%) et les efforts à l'exportation (+4%) montrent également une (légère) augmentation par rapport à la V8.

La tendance à se concentrer davantage sur le marketing est visible dans tous les secteurs. 38% des répondants du secteur industriel indiquent vouloir investir dans le marketing au cours des prochains mois. Pour le commerce, l'horeca et les services axés autour des consommateurs, ce chiffre est de 42%. Pour le secteur des services 38% et pour les autres secteurs 57%.

Également, la part des répondants indiquant de ne pas avoir de priorités spécifiques (business as usual) est quasiment identique dans tous les secteurs : industrie (44 %), commerce, horeca et services axés sur les consommateurs (39 %), services (38 %) et autres (41 %).

Dans le secteur du commerce, l'horeca et des services axés sur les consommateurs (44 %) et dans les autres secteurs (41 %), une plus grande importance est accordée à la formation personnelle au cours des six prochains mois.

Dans le secteur industriel, on observe une augmentation de +13% en ce qui concerne les efforts possibles en matière d'exportation. Pour ce même secteur, on note une forte baisse (-13 %) par rapport à la vague 8 (mars 2022) en termes d'investissements en matériels/machines .

Dans les autres secteurs, on constate une forte augmentation (+14 % par rapport à V8) de l'utilisation d'expertise spécialisées/consultance externe. Les autres priorités dans ce secteur restent presque inchangées.

Dans le secteur des services, on note une forte baisse de -17% au niveau des levées de fonds ou demandes de crédit. Le secteur des services indique également une volonté d'investir un peu plus dans le recrutement de personnel au cours des prochains mois. Nous observons une augmentation de +8% par rapport à la vague 8 (mars 2022).



sept 2021
V7

mars 2022
V8

mars 2023
V9

23 %	17 %	22 %
26 %	21 %	20 %
38 %	30 %	37 %
42 %	43 %	43 %
8 %	7 %	4 %
11 %	19 %	15 %
26 %	27 %	23 %
7 %	14 %	12 %
27 %	28 %	27 %
-	-	10 %
6 %	9 %	13 %
17 %	19 %	15 %
15 %	14 %	16 %
27 %	18 %	21 %
21 %	28 %	24 %
36 %	39 %	39 %
14 %	16 %	20 %

Le recrutement de personnel
La formation de votre personnel
Votre formation personnelle
Le marketing (publicité, représentation,...)
Les activités sociétales (mécénat, sponsoring,...)
Les investissements en matériels/machines/...
Les investissements en matériels informatiques et/ou en téléphonie
Les investissements en matériels roulants (voitures, camions, camionnettes,...)
Les investissements en aménagements de vos locaux/installations
Les investissements en technologies vertes, investissements énergétiques
Les efforts à l'exportation
Levée de fonds ou demande de crédit
Expertise spécialisée/consultance externe
Recherche et développement
Transmission ou reprise d'autres activités
Business as usual (pas de priorités spécifiques)
Autre: quitter/déplacer son entreprise / acquisition / e-commerce / traitement de la dette / survivre

Figure 3: Priorités pour tous les secteurs (vague 7, 8 et 9) (n=376)

COMMENT LES ENTREPRENEURS BRUXELLOIS APPRÉHENDENT-ILS LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

À partir de mai 2023, les ménages et les entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale seront obligées de trier leurs déchets organiques. Les déchets verts et les déchets alimentaires ne pourront plus être jetés dans les sacs blancs. Dans ce Baromètre, nous examinons de plus près l'impact de cette nouvelle réglementation sur les entrepreneurs.

Depuis le 2 février 2013, les entreprises sont obligées de prouver la manière dont elles gèrent leurs déchets. Actuellement, 31% de tous les répondants ont un contrat pour la collecte des déchets. Environ 10% ne sont pas au courant de l'obligation ou de l'existence d'un tel contrat, ce qui donne l'occasion pour plus de sensibilisation. 4% indiquent simplement de ne pas savoir. La grande majorité des répondants indiquent qu'ils n'ont pas besoin d'un contrat (55%).

Au niveau sectoriel, 61% des entreprises du secteur du commerce, de l'horeca et des services axés autour des consommateurs font collecter leurs déchets par un service agréé.

Pour près d'un quart des répondants (23%), le conteneur à roulettes est le moyen préféré de collecte/tri des déchets. Dans le secteur commerce, horeca et services axés autour des consommateurs, ce chiffre atteint même 30%. Environ 65% des entrepreneurs indiquent de ne pas avoir suffisamment de volume de déchets pour remplir un tel conteneur (en particulier dans le secteur des services et les autres secteurs).

Pour plus de la moitié de nos répondants (56%), la quantité de déchets est restée stable au fil du temps. 39% ont indiqué une diminution des déchets d'entreprise.

La masse des déchets diminue également chez les entreprises. Une production de déchets plus faible peut être due à des éléments tels que l'amélioration du recyclage, une plus grande attention à la prévention, la réutilisation de certains matériaux ou la fermeture de boucles de matières. Toutefois, ces éléments n'ont pas été interrogés dans cette enquête.

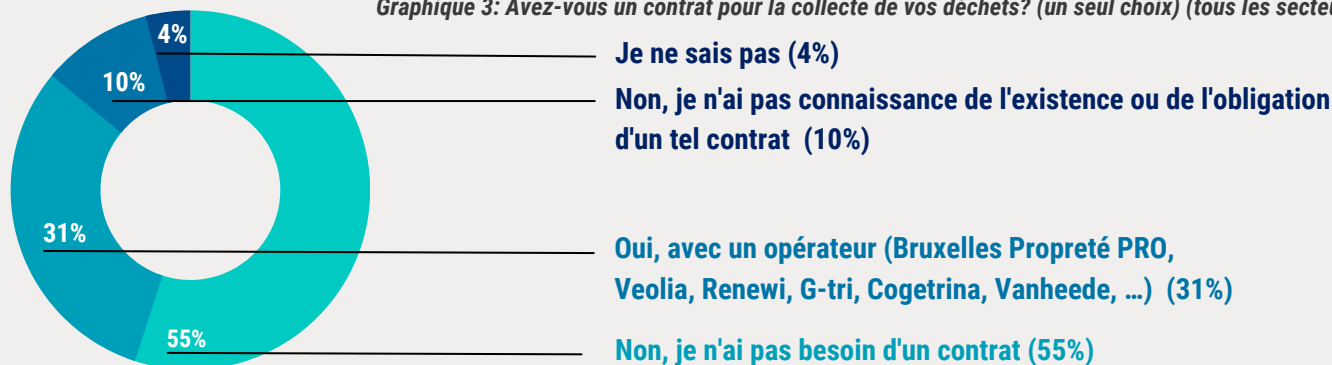
DIFFICULTÉS DE COLLECTE

Un peu moins de la moitié des répondants (44%) ne rencontre pas de difficultés en ce qui concerne la collecte des déchets d'entreprise. Cela s'applique surtout au secteur des services (53 %) et aux autres secteurs (52 %).

En général, les entrepreneurs rencontrent deux problèmes lors de la collecte. Après la collecte, des déchets traînent encore dans la rue (25 %) et avant la collecte, des déchets traînent aussi (sortis trop tôt, déchirés,...; 19 %).

Dans le secteur du commerce, de l'horeca et des services axés autour des consommateurs, un tiers des entrepreneurs indiquent que les déchets d'entreprise ne sont parfois pas ramassés par le service de collecte.

Graphique 3: Avez-vous un contrat pour la collecte de vos déchets? (un seul choix) (tous les secteurs, n=345)



COMMENT LES ENTREPRENEURS BRUXELLOIS APPRÉHENDENT-ILS LES NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

OBSTACLES

77 % des entrepreneurs comprennent pleinement les intérêts sociaux et environnementaux liés à la gestion des déchets dans les entreprises. Cependant, il existe plusieurs obstacles à surmonter pour se conformer aux règles de tri obligatoire des déchets.

32 % des répondants considèrent la multiplicité et la complexité des règles comme un obstacle. Un manque d'espace pour stocker et trier les déchets (30%) est également un problème, en particulier pour les répondants du secteur industriel et du secteur du commerce, de l'horeca et des services axés sur les consommateurs. Environ un quart des entrepreneurs n'éprouve aucune difficulté à répondre à toutes les exigences en matière de tri des déchets.

Il existe également plusieurs mesures de soutien pour une bonne gestion des déchets. Cependant, 97 % des répondants ne sont pas au courant des différentes possibilités de primes (par exemple, les primes Valipac).

La plupart des entrepreneurs (58 %) ne sont pas non plus au courant des nouvelles obligations en matière de tri des déchets pour les entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale à partir du 1er mai 2023.

Environ un quart des entrepreneurs a déjà été informé par les médias sociaux, la presse ou l'internet.



QUELS EFFORTS LES ENTREPRENEURS VEULENT-ILS FAIRE POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES OBLIGATIONS ?

30 % des entrepreneurs indiquent qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas adapter leur mode actuel de traitement des déchets (37 % dans le secteur des services). Les principaux efforts qu'ils peuvent ou veulent fournir sont :

- Sensibiliser mes employés / collaborateurs à ces nouvelles obligations. (26 %)
- Obtenir plus d'informations sur mes obligations, les flux de tri à suivre, etc., auprès de mon opérateur. (24 %)

Ces deux éléments ont été les plus fréquemment cités dans tous les secteurs.



LES INDICES

UNE COMPARAISON ENTRE LES VAGUES

INDICE 'MOI'

L'indice 'le plaisir que vous avez exerçant votre activité professionnelle' a une évolution légèrement positive par rapport à la V8 (mars 2022). L'indice "qualité de vie" augmente également légèrement par rapport à la vague précédente.

Toutefois, les deux indices restent inférieurs à 5, ce qui nous amène à conclure que les attentes des entrepreneurs pour ces deux paramètres sont plutôt négatives.

INDICE 'ECONOMIQUE'

L'indice économique augmente pour tous les paramètres (dans une mesure plus ou moins grande) par rapport à la V8 (mars 2022). Les plus fortes hausses sont les paramètres 'chiffre d'affaires' et 'carnet de commandes/nombre de clients'.

Pour l'indice 'carnet de commandes/nombre de clients', nous enregistrons même le niveau le plus élevé depuis le début du Baromètre (à égalité avec V2; printemps 2019).

INDICE 'CLIMAT DES AFFAIRES'

La moyenne de l'indice "climat des affaires" reste au même niveau de V8 (mars 2022).

Si on examine les différents paramètres, il n'y a pas de véritable évolution significative à signaler.

Le paramètre "les coûts salariaux" poursuit sa tendance à la baisse et se situe actuellement à son niveau le plus bas depuis le début des mesures. Il en va de même pour 'les coûts énergétiques' qui se situent à leur niveau le plus bas (indice 3).

Comment interpréter les indices ?

- Pour les indices 'Moi' et 'Economique' un indice de 5 veut dire:
 - que les répondants ont perçu un statu quo de leur situation dans les mois passés
 - que les répondants ont perçu un statu quo de leur situation dans les mois à venir
- Plus on s'approche de 0, plus forte une dégradation est perçue.
- Plus on s'approche de 10, plus forte est l'amélioration.
- Pour l'indice 'Climat des affaires': plus l'indice est élevé, plus positive est l'expérience.

automne 2018	VAGUE 1
printemps 2019	VAGUE 2
sept - oct 2019	VAGUE 3
mars 2020	VAGUE 4
octobre 2020	VAGUE 5
mars 2021	VAGUE 6
sept 2021	VAGUE 7
mars 2022	VAGUE 8
mars 2023	VAGUE 9

	Indice 'Moi'							
	V1	V2	V3	V5	V6	V7	V8	V9
Votre motivation personnelle	5,2	5,1	4,8	4,4	-	-	-	-
Le plaisir que vous avez exerçant votre activité professionnelle	5,2	5,1	4,8	4,4	4,4	4,8	3,9	4,2
Votre qualité de vie	4,1	4,5	4,3	3,9	4,1	4,9	3,5	3,6
MOYENNE	4,8	4,9	4,65	4,2	4,25	4,85	3,7	3,9

	Indice 'Economique'							
	V1	V2	V3	V5	V6	V7	V8	V9
Le chiffre d'affaires	4,6	5,0	4,9	3,8	4,1	4,5	4,2	4,9
Le carnet de commandes/le nombre de clients	4,7	4,9	4,8	3,8	4,2	4,5	4,2	4,9
La santé de votre entreprise	4,9	4,9	4,8	4,1	4,2	4,7	4,4	4,7
La rentabilité de vos activités	4,3	4,7	4,5	3,8	4,1	4,4	3,8	4,1
La trésorerie (le "disponible")	4,3	4,7	4,4	3,9	4,0	4,3	3,9	4,4
L'activité/la conjoncture dans votre secteur d'activité	4,5	4,6	4,5	3,8	4,2	4,4	4,0	4,1
Les moyens financiers disponibles aux investissements	4,2	4,5	4,4	3,9	3,9	4,3	3,8	4,1
Les délais de paiement de vos clients	4,5	4,6	4,5	4,3	4,3	4,2	4,2	4,3
La concurrence	-	-	5,0	4,7	-	-	-	-
MOYENNE	4,5	4,7	4,6	4,0	4,1	4,4	4,1	4,4

	Indice 'Climat des affaires'							
	V1	V2	V3	V5	V6	V7	V8	V9
Les aides/subsides publiques – aides à la consultance/formation	5,0	5,2	4,5	4,7	4,5	5,1	5,0	5,0
Les aides/subsides publiques – aides à l'emploi	5,0	5,2	4,5	4,9	4,3	4,5	5,0	5,1
Les aides/subsides publiques – aides à l'investissement	5,1	5,3	4,5	4,8	4,4	5,2	4,9	4,9
Les dépenses énergétiques	-	4,7	4,0	4,4	4,1	4,4	3,1	3,0
La disponibilité de main d'œuvre qualifiée	-	5,1	4,2	4,5	4,4	4,4	4,1	4,1
L'accès au crédit	5,1	5,1	4,4	4,4	4,0	4,6	4,4	4,5
Les coûts salariaux	4,3	4,3	4,0	4,3	4,1	4,0	3,5	3,3
MOYENNE	4,9	5,0	4,3	4,5	4,25	4,6	4,3	4,3



automne 2018	VAGUE 1
printemps 2019	VAGUE 2
sept - oct 2019	VAGUE 3
mars 2020	VAGUE 4
octobre 2020	VAGUE 5
mars 2021	VAGUE 6
sept 2021	VAGUE 7
mars 2022	VAGUE 8
mars 2023	VAGUE 9

PARTICIPEZ AU PROCHAIN BAROMÈTRE !

[BAROMETREDESINDEPENDANTS.BRUSSELS](https://barometredelesindependants.brussels)

